

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Quarante-sixième session
Genève, 21 – 23 novembre 2022

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

adopté par le comité

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

1. M. Simion Levitchi (République de Moldova), vice-président du SCT, a assuré la présidence.
2. Le président par intérim a ouvert la quarante-sixième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT).
3. Mme Wang Binying, vice-directrice générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général de l'OMPI, M. Daren Tang.
4. M. Marcus Höpperger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour (document SCT/46/1 Prov.5).

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

6. Le Secrétariat a annoncé que, à la suite de consultations avec les coordonnateurs des groupes régionaux, la proposition contenue dans le document SCT/46/4 a été retirée.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS

7. Le comité a élu, pour la prochaine session spéciale du SCT, M. Sergio Chuez Salazar (Pérou) président, et Mme Marie Béatrice Nanga Nguele (Cameroun) et M. Simion Levitchi (République de Moldova) vice-présidents.

8. Le SCT a pris note des candidatures ci-après pour la quarante-septième session du SCT : Mme Loreto Bresky (Chili) au poste de présidente et Mmes Marie Béatrice Nanga Nguele (Cameroun) et Fatema Al Hosani (Émirats arabes unis) aux postes de vice-présidentes.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Questions concernant la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles (DLT) (document SCT/46/2)

9. Le SCT a examiné le document SCT/46/2 (Questions concernant la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles) et a pris note de son contenu.

Proposition actualisée présentée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, d'Israël, du Japon, de la République de Corée, du Royaume-Uni et de l'Union européenne et de ses États membres relative à une recommandation commune concernant la protection des interfaces utilisateurs graphiques au titre des dessins ou modèles industriels (document SCT/44/6 Rev.4)

10. Le SCT a examiné le document SCT/44/6 Rev.4.

11. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen du document SCT/44/6 Rev.4 à sa prochaine session ordinaire.

Proposition du groupe des pays africains relative à la réalisation d'une étude sur l'incidence de la protection des interfaces utilisateurs graphiques à titre de dessin ou modèle sur l'innovation (document SCT/46/5)

12. Le SCT a examiné le document SCT/46/5.

13. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait l'examen du document SCT/46/5 à sa prochaine session ordinaire.

Informations actualisées des États membres concernant le service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS)

14. Le SCT a pris note des progrès réalisés par les membres dans le cadre de la mise en œuvre du service DAS concernant les dessins et modèles industriels et le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT reviendrait sur ce point pour une mise à jour à sa prochaine session ordinaire.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES

Proposition révisée présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant des directives relatives à l'examen des marques composées, en tout ou en partie, d'un nom de pays ou d'un nom géographique d'importance nationale (document SCT/43/6 Rev.)

15. Le SCT a examiné le document SCT/43/6 Rev.

16. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait le débat sur une version révisée du document SCT/43/6 Rev. à sa prochaine session ordinaire.

Proposition révisée présentée par la délégation de la Jamaïque portant sur une recommandation commune concernant des dispositions relatives à la protection des noms de pays (document SCT/43/9)

17. Le SCT a examiné le document SCT/43/9.

18. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT poursuivrait le débat sur une version révisée du document SCT/43/9 à sa prochaine session ordinaire.

Proposition présentée par les délégations du Brésil, des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale dans le système des noms de domaine (DNS) (document SCT/41/6 Rev.)

19. Le SCT a examiné le document SCT/41/6 Rev.

20. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT avait décidé de maintenir le document SCT/41/6 Rev. à l'ordre du jour du SCT et de relancer le débat sur ce document si des faits nouveaux survenaient.

Réponses au questionnaire sur la protection de la marque pays dans les États membres (document SCT/43/8 Rev.3)

21. Le SCT a examiné le document SCT/43/8 Rev.3.

22. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT priait le Secrétariat de rouvrir le questionnaire afin de recevoir des réponses supplémentaires d'ici au 3 mai 2023 et de mettre à jour le document SCT/43/8 Rev.3 en conséquence.

Proposition révisée des délégations de la Colombie, de l'Équateur et du Pérou concernant les thèmes pour une séance d'information sur la protection des marques pays dans les États membres (document SCT/45/6 Rev.3)

23. Le SCT a examiné le document SCT/45/6 Rev.3.

24. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le comité était convenu :

- d'organiser une séance d'information sur les marques pays en marge de la quarante-septième session du SCT;
- que le programme de la séance d'information serait axé sur les points suivants :

- a) Importance des marques pays dans l'élaboration des politiques et stratégies publiques
 - b) Incidence des marques pays sur le développement socioéconomique
 - c) Expériences en matière de protection des marques pays; et
 - d) Mécanismes actuels de protection des marques pays.
- qu'il serait demandé au Secrétariat de publier les exposés sur le site Web de l'OMPI.

Informations actualisées sur les aspects du système des noms de domaine relatifs aux marques (document SCT/46/3)

25. Le SCT a examiné le document SCT/46/3 et a demandé au Secrétariat de tenir les membres informés de l'évolution future du DNS.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

Proposition de la délégation des États-Unis d'Amérique (document SCT/46/6)

Proposition des délégations de la Colombie et du Mexique (document SCT/46/7)

Proposition de la délégation de l'Union européenne

26. Le SCT a examiné toutes les propositions soumises.

27. Le président par intérim a indiqué en conclusion que le SCT était convenu :

- d'organiser une séance d'information sur les indications géographiques en marge de la quarante-septième session du SCT;
- que le programme de cette séance d'information serait axé sur le point suivant :

"marques et indications géographiques : motifs de refus fondés sur les droits antérieurs";
- d'inviter les membres à présenter, à la quarante-septième session du SCT, des propositions de thèmes pour une séance d'information sur les indications géographiques, qui se tiendra en marge de la quarante-huitième session du SCT.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

28. Le SCT a approuvé le résumé présenté par le président par intérim figurant dans le présent document.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

29. Le président par intérim a prononcé la clôture de la session le 23 novembre 2022.

[Fin du document]